



U.C.S.A._cgt

Les fiches enfin restituées aux salariés !

La négociation sans relâche a fini par payer. Notre détermination a permis d'obtenir ce qui était exigé depuis le début de cette lamentable affaire des fiches, à savoir l'engagement de la direction sur la restitution matérielle des fiches aux salariés qui en feront la demande. ➡ [Voir ci-dessous le relevé de décisions mis à la signature.](#)

Après la révélation de ce système illicite d'évaluation des personnels, après avoir obtenu son arrêt immédiat le 9 septembre, après avoir assigné la direction pour entrave aux droits des instances représentatives au niveau du CCE, la CGT a donc obtenu la restitution matérielle des fiches suite à la réunion du 29 septembre.

C'est un indéniable succès obtenu par la négociation même si cela aura pris du temps et de l'énergie. La CGT suivra la mise en oeuvre de ce relevé de décisions. Elle accompagnera les salariés qui rencontreraient des difficultés pour récupérer leur fiche.

Cette affaire doit aussi permettre de mieux encadrer les entretiens individuels afin de les rendre plus efficaces et de prévenir tout dérapage dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques pour la confiance entre les personnels et l'encadrement (➡ [voir la Lettre Hebdo CGT n°19 du 3 juillet 2015 portant sur l'entretien professionnel annuel](#)).

Paris, le 9 octobre 2015

RELEVÉ DE DECISIONS SUITE AUX REUNIONS d'ECHANGES
DES 9 et 29 SEPTEMBRE 2015.

La direction a rencontré mardi 29 septembre 2015 les organisations syndicales représentatives au sein de l'entreprise CFDT, CGT, FO et SNJ, afin de convenir des modalités de restitution des travaux effectués dans le cadre du processus de revue de personnel.

Cette réunion faisait suite à la réunion du 9 septembre dernier au cours de laquelle il avait été annoncé l'abandon de la démarche.

Après l'annonce faite en début de séance par le SNJ de ne pas participer à cette réunion, les parties présentes ont acté :

⇒ Sur les seuls périmètres où la revue a été menée (*Cf. Annexe*) :

- ✓ Il sera organisé une restitution individuelle, auprès des collaborateurs concernés en ayant fait la demande, par les managers ayant réalisé l'exercice.
- ✓ Cette restitution s'effectuera à l'occasion, mais indépendamment, de l'entretien annuel lorsque celui-ci n'a pas encore été réalisé ou, à défaut, lors d'un entretien spécifique.
- ✓ La grille d'appréciation individuelle (renseignée ou non) et la cartographie des potentiels, serviront de base à l'échange entre le manager et le collaborateur.
- ✓ Les managers disposant de ces documents pourront les remettre au collaborateur si, lors de l'entretien, celui-ci les demande.
- ✓ Lors de cette restitution, le salarié pourra se faire accompagner par un collaborateur de son choix appartenant à l'établissement ; le manager pourra solliciter un représentant de la fonction ressources humaines pour assister à l'entretien.

A Paris, le 09/10/2015

La Direction :

CFDT :

CGT :

FO :

SNJ :

Périmètres couverts par la revue de personnel

Réseau France 3

Pôle Nord-Ouest

Pôle Nord-Est : Dijon.

Pôle Sud-Ouest : Montpellier et Toulouse.

Pôle Sud-Est

Corse

Réseau Outre-Mer 1^{ère}

Réalisée en 2014

Direction Techno-Fabrication (ligne managériale uniquement)

Techno, ISI

Fabrication, Opérations PGA : partiellement

Filière : partiellement (régions uniquement)

CDE : partiellement

Direction Antennes, Programmes et numérique (ligne managériale uniquement)

FTVEN : partiellement

France 5 : partiellement

France 2 : partiellement

France 3 : partiellement

France 4

Direction de l'Information nationale et Sports (ligne managériale uniquement)

Rédaction France 3

Rédaction France 2

Rédaction Web

Moyens de fabrication de l'info

Coordination des rédactions

Sports : partiellement

Directions fonctionnelles (ligne managériale uniquement)

Finances : partiellement

Juridique

Moyens des Antennes : France 3

Production : partiellement